

Publié le 25/02/2022 à 16h57

## Bannalec. Le conseil municipal se réunit ce vendredi 25 février

Le conseil municipal de Bannalec (Finistère) se tiendra le vendredi 25 février 2022, à la salle Jean-Moulin, à partir de 18 h 15.



Lors du conseil municipal du vendredi 25 février, il sera question de la vente de la maison du passage à niveau n° 493. | OUEST-FRANCE

Voici l'ordre du jour de ce conseil sera essentiellement consacré au Débat d'orientation budgétaire (DOB), avec l'adoption des tarifs communaux pour l'année 2022.

Les conseillers municipaux auront à valider la proposition de l'emploi de crédits en dépenses imprévues. D'autres sujets seront ensuite abordés dont le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charge (CLETC) du 15 décembre 2021 ; la convention de mutualisation d'un poste entre Quimperlé communauté et les communes membres (conseiller numérique France Services) ; la convention de groupement de commande informatique, le projet d'augmentation du capital de la SPL BER réservée à des actionnaires nommés nouveau et ancien. Les conseillers découvriront ensuite le projet éolien qui sera présenté par la société Gaïa Energy Systems.

Enfin l'acquisition d'une partie de la parcelle AD 184 et la vente de la maison de garde-barrière de la gare de Bannalec (PN493) seront soumis au vote, comme la convention entre la commune et la société ENEDIS (parcelle I295). Le conseil municipal se terminera par le quart d'heure citoyen.